

Avis voté en plénière du 13 juin 2018

Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance

Déclaration du groupe CFTC

Il a été difficile d'entendre lors de certaines auditions, à quel point, des enfants, des jeunes sont si mal pris en charge dans notre pays.

Ils sont « ballotés » entre foyers, maisons ou villages d'enfants à caractères sociales, assistants familiaux... Ils sont peu écoutés, peu protégés et parfois à 18 ans en sortie sèche de foyers. 30 % se retrouvent sans domicile fixe.

Le CESE fait le constat du décalage manifeste entre la situation souvent alarmante de ces enfants et de ces jeunes et leur relative invisibilité dans l'agenda politique. C'est donc une satisfaction pour le groupe de la CFTC de constater la démarche du 1er Ministre concernant sa demande d'avis pour cette population.

Le CESE préconise un meilleur pilotage national, le renforcement de l'instance de coordination interministériel et celui du Conseil National de la Protection de l'Enfance. Et de donner les moyens nécessaires au Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger.

Le niveau national est essentiel et le niveau territorial, vital. Le manque de connaissance des besoins et des parcours, nous amène à une situation très alarmante pour ces jeunes et ces enfants.

C'est pour cela que le groupe CFTC soutient les préconisations 1 et 2 qui incitent à un meilleur pilotage et à faire connaître tous les éléments d'information sur le nombre et le devenir incertain de ces enfants.

La prévention et l'évaluation doivent être une priorité et les préconisations 3, 4, 5 et 6 apportent des réponses concrètes pour de meilleurs parcours et une meilleure prise en compte de la santé des enfants.

Accompagner un enfant tout au long de sa vie paraît naturel sauf pour celui qui n'a pas eu la chance d'être né au bon moment ou au bon endroit. C'est donc un devoir de le protéger, le guider, l'encadrer. Malheureusement les Organisations actuelles autour de l'enfant sont loin de pouvoir répondre à leurs missions, par manque de budget, de professionnels et de coordination. Notre groupe approuve les préconisations 10 et 11 apportant des solutions innovantes.

Les jeunes sortant de l'ASE ont été mis en lumière dans cet avis. Non seulement leurs parcours sont chaotiques mais dans trop de cas ils sortent de l'enfance pour être propulsés dans le monde adulte sans argent, sans toit et projet professionnel.

Le CESE formule 9 préconisations permettant à tous ces jeunes, même au-delà de 18 ans, de vivre dignement et surtout de pouvoir prendre leur envol.

À l'écoute des témoignages des professionnels de la protection de l'enfance, des victimes de ces parcours difficiles, le groupe CFTC votera cet avis qui répond à ce grave problème de société.

Nous souhaitons que le gouvernement à l'origine de cette demande d'avis mette tout en œuvre et en urgence pour que ces adultes de demain soient protégés et fassent partie intégrante de notre société.